Niveau(x) d'enseignement : 4 Numéro EDUQ : 9470357
Centre d'intérêt : 875

Gagné, Yvan.

Foresterie, sciage et papier : récolte de la matière ligneuse : rapport d'analyse de situation de travail / [concepteur et rédacteur, Yvan Gagné ; Direction de la formation professionnelle]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1989.
14 p. ; 28 cm.

La couv. porte en outre : 12; La formation professionnelle au secondaire. Code : 17-1203-06; 8930-625.

ISBN 2-550-14816-9

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction de la formation professionnelle.

Descripteur(s) : Techniques biologiques * Analyse de tâches * Description de tâches * Marché du travail * Emploi * Caractéristiques professionnelles * Formation professionnelle * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet : Foresterie * Récolte de la matière ligneuse

L'analyse de situation de travail a pour but de préciser les compétences sur lesquelles s'appuient les objectifs d'un programme. Dans ce document, elle porte sur la fonction de travail qui consiste en la récolte de la matière ligneuse. Elle est effectuée par des spécialistes qui précisent les tâches et les opérations à accomplir en plus d'établir leurs conditions de réalisation. Ils identifient également les habiletés et le comportement requis et formulent des suggestions à l'égard de la formation.

Type de document :

T2

FORESTERIE, SCIAGE ET PAPIER

RÉCOLTE DE LA MATIÈRE LIGNEUSE

RAPPORT D'ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL

020801
7089001

FORMATION PROFESSIONNELLE *au secondaire*

Québec

94-71357

FORESTERIE, SCIAGE ET PAPIER

RÉCOLTE DE LA MATIÈRE LIGNEUSE

RAPPORT D'ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Jacques Dubé	Responsable des programmes, D.F.P., M.É.Q.
Jean-Claude Gilbert	Agent de développement pédagogique, D.F.P., M.É.Q.
Yvan Gagné	Concepteur et rédacteur Agent de développement pédagogique, D.F.P., M.É.Q.
France Guertin	Saisie du texte, PME Partenaires Consultants
France Guertin	Correction-révision, PME Partenaires Consultants
Gilles Paquin	Édition électronique, PME Partenaires Consultants

REMERCIEMENTS

La réalisation de cet ouvrage s'est avérée possible grâce à la participation de nombreuses personnes et organismes.

La Direction de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation du Québec tient à souligner le nombre et la qualité des renseignements fournis par les personnes consultées. Elle tient à remercier de façon particulière les spécialistes de la profession qui ont si généreusement accepté de collaborer à la présente analyse de situation de travail. La liste des personnes ayant apporté leur contribution apparaît à la fin du document.

DIRECTION
DES COMMUNICATIONS

Dépôt légal : deuxième trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-14816-9

020801
7489001

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'analyse de situation de travail a pour but de préciser les compétences sur lesquelles s'appuient les objectifs d'un programme. Elle est le reflet fidèle du consensus établi par un groupe de spécialistes du marché du travail concernant la description d'un métier en particulier. Dans un souci d'amener les diplômés de la formation professionnelle à exercer de façon compétente le métier auquel ils auront été préparés, le ministère de l'Éducation a fait appel à des spécialistes de la profession pour en décrire à la fois le contenu et les exigences. Réunis autour d'une même table, ces spécialistes se sont entendus sur une définition commune du métier; ils en ont précisé les tâches et les opérations en plus d'établir leurs conditions de réalisation. Voilà, en somme, ce dont fait état le présent rapport.

Le schéma ci-dessous permet de situer l'analyse de situation de travail parmi l'ensemble des productions reliées aux programmes.

Le ministère de l'Éducation prend l'initiative de diffuser ces rapports afin d'informer ses partenaires des travaux en cours et des orientations que prendront les programmes une fois élaborés. Ils pourront également être utilisés par les commissions scolaires à des fins d'information scolaire et professionnelle, de promotion des programmes, de préparation d'offres de service en formation sur mesure en entreprise, etc.

PRODUCTIONS RELIÉES AU PROCESSUS D'ÉLABORATION DE PROGRAMMES

ÉTAPES	DOCUMENTS
A- ÉTUDES ET PLANIFICATION	- Document d'orientation pour le développement du secteur - Répertoire des profils de formation professionnelle (GIPEX) - Planification quinquennale - Étude préliminaire
B- PRODUCTION DE PROGRAMMES	- **Analyse de situation de travail** - Précision sur les orientations et les objets de formation du programme - Programme d'études
C- PRODUCTION DE SUPPORT AUX PROGRAMMES	- Guide d'organisation pédagogique et matérielle - Guide pédagogique - Guide d'évaluation

INTRODUCTION

Le présent rapport constitue une synthèse des informations recueillies lors de l'analyse de situation de travail qui s'est tenue à Duchesnay, les 14 et 15 décembre 1988. L'orientation du programme de formation professionnelle en récolte de la matière ligneuse reposant en grande partie sur la qualité des données obtenues lors de cette analyse, nous avons tenté d'en refléter ici le plus fidèlement possible la teneur.

Ce document est divisé en quatre parties :

1. Description générale du métier;
2. Description du travail;
3. Habiletés transférables et comportements généraux;
4. Recommandations concernant la formation.

TABLE DES MATIÈRES

1. DESCRIPTION GÉNÉRALE DU MÉTIER

1.1 Définition 1
1.2 Conditions de travail 1
1.3 Attitudes générales 2
1.4 Conditions d'entrée sur le marché du travail 2
1.5 Possibilités d'avancement et de mutation 2
1.6 Perspectives d'emploi et de rémunération 2
1.7 Indices relatifs à la sélection des candidats 3
1.8 Intérêts et indices de tempérament 3

2. DESCRIPTION DU TRAVAIL

2.1 Tâches et opérations 4
2.2 Informations complémentaires au tableau 7

3. HABILETÉS TRANSFÉRABLES ET COMPORTEMENTS GÉNÉRAUX

3.1 Définitions 9
3.2 Identification des habiletés 9
3.3 Identification des comportements 10

4. RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA FORMATION

4.1 Processus de travail 11
4.2 Suggestions d'ordre pédagogique 11
4.3 Organisation du programme dans les écoles 11
4.4 Stage dans l'industrie 12

5. LISTE DES PERSONNES-RESSOURCES 13

1. DESCRIPTION GÉNÉRALE DU MÉTIER

1.1 Définition

Le domaine de la récolte de la matière ligneuse appartient au secteur Foresterie, sciage et papier. Il consiste à réaliser un produit ou une intervention reliés à l'aménagement de la forêt (reboisement et dégagement) ou aux bois destinés au sciage ou à la pâte.

Ces produits sont le résultat de différentes opérations exécutées par une personne qualifiée et spécialisée. Ce travailleur ou cette travailleuse doit donc connaître la mécanique, l'hydraulique et le système électrique des machines ou appareils employés. De plus, il ou elle doit être en mesure de faire fonctionner une scie à chaîne, une débroussailleuse, un débardeur et une empileuse. Il ou elle doit savoir utiliser des instruments et outils à main tels que mesure de longueur, sécateur, machette, plantoir, instrument d'ajustement, soudeuse à gaz et électrique, coupe-câble, tourne-bille, crochet, masse, lime, coin, pelle, bêche, etc.

Plusieurs fonctions de travail sont reliées à l'accomplissement des tâches de récolte de la matière ligneuse. Elles figurent dans la classification canadienne descriptive des professions (CCDP) sous les codes et titres suivants :

7513 bûcheron;
7517 levage, triage et transport de billes;
7518 manoeuvre en forêt;
7519 travailleur de l'industrie forestière.

Plusieurs fonctions connexes au métier existent également. Ce sont :

- les techniques forestières (technicien forestier);
- l'aménagement de la forêt (garde-forestier);
- le mesurage des bois (mesureur de bois);
- le transport du bois (camionneur).

1.2 Conditions de travail

Les personnes qui travaillent à la récolte de la matière ligneuse exécutent leurs tâches dans un environnement habituellement hostile. Le bruit, le froid, la chaleur, l'humidité, les terrains difficiles et autres ne sont que quelques-uns des facteurs environnementaux qui caractérisent leurs conditions de travail. Les exigences en termes de santé et de condition physique sont donc importantes. En outre, le travail s'effectue toujours à l'extérieur et ces gens peuvent être exposés à la poussière, à la vibration et aux échappements de gaz des machines ou appareils utilisés.

La manutention d'outils et de matériaux est fréquente mais en principe, pour des raisons de santé et de sécurité, les poids supérieurs à 46 kilos (100 livres) devraient être soulevés et déplacés avec l'aide d'une autre personne ou au moyen de l'outillage approprié.

Les ouvriers et ouvrières de ce domaine doivent souvent travailler dans des positions inconfortables (penchées, accroupies), voire invraisemblables.

Les risques d'accidents sont fréquents et parmi les principaux mentionnons les coupures dues à l'emploi de scies à chaîne, le renversement des pieds, les maux de dos, les engelures, les corps étrangers dans les yeux, etc.

Les contraintes de temps et le degré d'attention requis par la majorité des tâches sont des facteurs de stress important. De plus, des exigences relatives à la quantité et à la qualité du travail, alliées à la rapidité d'exécution, sont constamment présentes dans ce métier. Les responsabilités sont grandes vu les conséquences de ce type d'activités aux points de vue sécurité et production (rentabilité).

Les ouvriers et ouvrières travaillent environ 40 heures par semaine, seuls et sous supervision. Ils doivent aussi accepter de s'éloigner de leur domicile durant des périodes de quelques jours ou quelques semaines selon la région.

1.3 Attitudes générales

Pour une exécution adéquate du travail, les attitudes du préposé ou de la préposée à la récolte de la matière ligneuse doivent être les suivantes :

- considérer la qualité du travail comme une priorité;
- respecter les normes établies;
- s'adapter aux nouvelles technologies;
- avoir le souci de communiquer avec le compagnon ou la compagne de travail si la situation le permet (informer et s'informer);
- planifier et organiser le travail;
- travailler en veillant à sa sécurité et à celle des autres;
- respecter les avis des gens du milieu (contremaître, collègue de travail, etc.);
- viser l'optimisation du rendement.

1.4 Conditions d'entrée sur le marché du travail

Actuellement, la période de probation des travailleurs en récolte de la matière ligneuse est courte. Elle varie d'un employeur à l'autre ou d'une région à l'autre, même que certains entrepreneurs n'en voient pas la nécessité. Dès son entrée sur le marché du travail, l'ouvrier et l'ouvrière sont considérés comme des employés réguliers et aucune période d'apprentissage proprement dite n'est prévue. Habituellement, la sélection des candidats se fait par contacts personnels.

La carte de compétence n'est pas requise pour accomplir les tâches de ce métier. Ceux et celles qui y oeuvrent ne sont pas représentés par une corporation ou une association. Ils ou elles doivent cependant adhérer à l'un des quatre syndicats suivants : CSN, UPA et/ou l'une des deux fédérations de la FTQ.

1.5 Possibilités d'avancement et de mutation

Une formation supplémentaire, par exemple en abattage et traitement mécanisé, peut permettre au travailleur ou à la travailleuse d'accéder à des postes qui exigent plus de maturité et de polyvalence. Ces postes de chef d'équipe, contremaître ou autre ne lui seront toutefois accessibles qu'après plusieurs années d'expérience et à la condition de posséder les aptitudes requises.

1.6 Perspectives d'emploi et de rémunération

Les perspectives d'emploi sont très intéressantes pour ceux et celles qui ont reçu une solide formation de base. La rémunération varie selon la catégorie d'entreprise, mais elle est de l'ordre de 21 500 $ pour sept à huit mois de travail par année.

1.7 Indices relatifs à la sélection des candidats

Les aptitudes de base essentielles pour l'exercice du métier sont les suivantes :

- sens de la mécanique;
- bonne perception des formes (grosseur, longueur, défauts dans l'arbre ou la bille);
- dextérité digitale et manuelle pour l'entretien des machines et le maniement des appareils;
- bonne coordination de la vue, des mains et des pieds pour la conduite des diverses machines;
- maîtrise des mathématiques de secondaire III (résolution de problèmes relatifs aux nombres réels, aux expressions algébriques du premier degré et aux situations de la vie courante);
- capacité physique de soulever des masses n'excédant pas 46 kilos;
- capacité de communiquer avec l'entourage.

1.8 Intérêts et indices de tempérament

Les participants à l'analyse de situation de travail croient que l'ouvrier ou l'ouvrière doit avoir des intérêts et des dispositions particulières pour :

- le travail en forêt et l'emploi d'objets;
- l'ouvrage routinier, concret et organisé;
- les activités dont les résultats sont tangibles;
- les tâches répétitives;
- l'exécution d'opérations selon des directives particulières;
- le travail impliquant le respect de normes relatives au métier.

2. DESCRIPTION DU TRAVAIL

Les tâches énumérées dans le tableau qui suit sont présentées selon leur séquence d'exécution et non selon l'importance que leur accorde le milieu en termes de temps consacré à la tâche.

2.1 Tableau des tâches et opérations

1. Plantation manuelle et mécanique

1.1 Mettre en terre des plants à racines nues à l'aide d'une planteuse mécanisée
1.2 Exécuter la mise en terre manuelle des plants à racines nues, selon différentes méthodes, à l'aide d'une pelle, d'une bêche ou d'une pioche forestière
1.3 Procéder à la mise en terre manuelle des semis en récipients, par diverses méthodes, à l'aide d'un tube plantoir, d'un plantoir ou d'une pioche forestière
1.4 Entreposer les plants, selon différentes méthodes, en respectant les normes établies.

2. Entretien d'une plantation ou d'un peuplement en régénération naturelle

2.1 Planifier le travail
2.2 Couper les broussailles dans une plantation
2.3 Exécuter les coupes pré-commerciales dans un peuplement en régénération naturelle
2.4 Utiliser sécuritairement les outils requis : sécateur, machette, débroussailleuse et/ou scie à chaîne lorsque le diamètre des arbres est trop élevé
2.5 Participer à l'application des produits chimiques pour l'élimination des herbes et des broussailles, à l'aide d'un équipement portatif ou tracté.

3. Abattage, ébranchage, tronçonnage et empilage des bois

3.1 Planifier l'opération d'abattage
3.2 Identifier les caractéristiques de l'aire d'abattage
3.3 Choisir, selon le type d'intervention, l'arbre qui doit être abattu
3.4 Situer la trajectoire de la chute de l'arbre en tenant compte des arbres résiduels
3.5 Utiliser une scie à chaîne en respectant les techniques d'abattage
3.6 Effectuer l'ébranchage des arbres à la souche en respectant les techniques appropriées de l'ébranchage
3.7 Mettre en andain les branches de l'arbre, si le travail d'intervention l'exige
3.8 Tronçonner les arbres à la souche en fonction de l'utilisation et du rendement des bois
3.9 Diriger l'opérateur du débardeur pour le ceinturage des colliers étrangleurs aux arbres abattus, si le tronçonnage est exécuté à la jetée
3.10 Transporter les colliers étrangleurs et le câble de traction jusqu'au dernier arbre abattu
3.11 Aider à ceinturer les colliers étrangleurs aux arbres abattus
3.12 Se placer dans la zone de sécurité pendant le halage des arbres par le débusqueur
3.13 Effectuer l'empilage manuel des bois tronçonnés, au cas où le tronçonnage serait effectué à la souche

2.1 Tableau des tâches et opérations (suite)

4. Débardage des bois tronçonnés à la souche

4.1 Conduire un débardeur porteur autochargeur sur le parterre de coupe dans différentes conditions
4.2 Charger les bois tronçonnés dans le berceau de débardage à l'aide de la grue de manutention
4.3 Empiler à la jetée, sur le bord du chemin forestier ou sur des palettes (camionnage), chaque chargement du débardeur porteur
4.4 Utiliser une scie à chaîne (occasionnellement).

5. Débardage des arbres entiers et/ou ébranchés

5.1 Travailler en étroite collaboration avec celui qui exécute les travaux d'abattage
5.2 Conduire un débardeur à câble, dans différentes conditions, sur l'aire de coupe
5.3 Débarder en respectant les normes d'intervention et de protection de la régénération naturelle et les règles de sécurité
5.4 Placer le câble de traction en vue de récupérer le plus grand nombre d'arbres dans un même assemblement
5.5 Ceinturer chaque arbre ou groupe d'arbres en utilisant un ou plusieurs colliers étrangleurs
5.6 Attacher chaque collier étrangleur aux anneaux cintrés du câble de traction pour chaque arbre ou groupe d'arbres
5.7 Assembler les arbres attachés au câble de traction, à l'aide du treuil, vers le bouclier du débardeur
5.8 Diriger les arbres assemblés vers la jetée ou le site d'empilage, le long du chemin forestier (camionnage)
5.9 Détacher chaque collier étrangleur de l'arbre ou du groupe d'arbres ainsi que les anneaux cintrés du câble de traction
5.10 Récupérer le collier étrangleur de chaque arbre ou groupe d'arbres
5.11 Empiler tous les arbres à l'aide de la lame d'empilage du débardeur
5.12 Utiliser une scie à chaîne (occasionnellement).

6. Tronçonnage à la scie à chaîne des arbres ébranchés

6.1 Identifier l'arbre (essence)
6.2 Inspecter les parties de la scie
6.3 Mesurer les longueurs de billes en respectant les critères établis par le ministère de l'Énergie et des Ressources (service de mesurage)
6.4 Mesurer les diamètres des billes lorsque la situation l'exige
6.5 Appliquer les normes de classement des billes destinées au déroulage et au sciage
6.6 Tronçonner les arbres en billes de longueurs variables pour l'obtention des qualités et du rendement maximum
6.7 Inscrire la destination du produit sur l'extrémité des billes
6.8 Tronçonner, en longueurs fixes ou variables, les arbres d'essences résineuses destinées au sciage ou à la pâte
6.9 Inscrire les longueurs sur le bout des billes lorsque les bois sont tronçonnés en longueurs variables.

2.1 Tableau des tâches et opérations (suite)

7. Empilage mécanique des bois tronçonnés

7.1 Conduire une grue empileuse pour l'empilage des bois tronçonnés, à la jetée ou au site prévu
7.2 Différencier les essences commerciales en vue de la sélection des groupes d'essences
7.3 Identifier les inscriptions de la destination du produit apparaissant sur un bout de la bille
7.4 Sélectionner les différentes longueurs lorsqu'il s'agit de tronçonnage en longueurs variables
7.5 Empiler les bois tronçonnés en respectant les normes établies par l'industrie et les organismes publics
7.6 Utiliser sécuritairement une scie à chaîne (à l'occasion).

8. Réparation de chemins et construction de ponceaux forestiers

8.1 Utiliser sécuritairement une scie à chaîne (occasionnellement)
8.2 Conduire un débardeur (occasionnellement)
8.3 Conduire un camion léger
8.4 Utiliser différents outils manuels : pelle, hache, masse, etc.
8.5 Construire et/ou réparer de petits ponceaux spécifiques aux chemins forestiers
8.6 Installer des tuyaux utilisés comme ponceaux
8.7 Réparer des bris de chemins forestiers.

9. Entretien et dépannage de la scie à chaîne et de la débroussailleuse

9.1 Utiliser les outils nécessaires à l'entretien et à la réparation de la scie à chaîne et de la débroussailleuse
9.2 Procéder à l'entretien des systèmes mécanique et électrique de la scie à chaîne et d'une débrousailleuse, à l'aide du manuel du fabricant
9.3 Diagnostiquer le mauvais fonctionnement de la scie à chaîne et/ou de la débroussailleuse
9.4 Déposer, identifier, poser et ajuster la ou les pièces défectueuses, à l'aide du manuel du fabricant
9.5 Aiguiser la chaîne de la scie et la lame de la débroussailleuse, en respectant les techniques d'affûtage, à l'aide des outils appropriés

10. Entretien et dépannage d'un débardeur

10.1 Vérifier la mécanique, l'hydraulique, le système électrique et l'équipement de protection, avant la mise en marche du débardeur
10.2 Effectuer les opérations d'entretien préventif en fonction du calendrier d'entretien et de l'état du débardeur
10.3 Utiliser les outils nécessaires à l'entretien du débardeur et de ses équipements
10.4 Diagnostiquer s'il y a lieu le mauvais fonctionnement du débardeur et l'usure normale
10.5 Identifier la ou les pièces défectueuses à l'aide du manuel du manufacturier
10.6 Changer et ajuster une ou plusieurs pièces défectueuses dans un bris mineur
10.7 Rédiger un rapport d'entretien au moyen du formulaire approprié
10.8 Assister le mécanicien dans le cas d'un bris majeur.

2.1 Tableau des tâches et opérations (suite)

11. Entretien et dépannage d'une chargeuse mécanique

11.1 Vérifier la mécanique, l'hydraulique, le système électrique et l'équipement de protection, avant la mise en marche de la chargeuse
11.2 Effectuer le nettoyage et l'entretien préventif, en fonction du calendrier d'entretien et de l'état de la chargeuse
11.3 Utiliser les outils nécessaires à l'entretien de la chargeuse et de ses équipements
11.4 Diagnostiquer s'il y a lieu le mauvais fonctionnement de la chargeuse et son usure normale
11.5 Identifier la ou les pièces défectueuses à l'aide du manuel du manufacturier
11.6 Changer et ajuster une ou plusieurs pièces défectueuses dans un bris mineur
11.7 Rédiger un rapport d'entretien au moyen du formulaire approprié
11.8 Assister le mécanicien dans le cas d'un bris majeur

12. Gestion d'une organisation

12.1 Établir un budget d'opération de son entreprise
12.2 Tenir à jour le temps du ou des salariés
12.3 Tenir à jour la production des machines
12.4 Inventorier périodiquement les pièces de rechange des machines pour maintenir un inventaire adéquat
12.5 Payer les effets payables
12.6 Encaisser les effets recevables
12.7 Établir une conciliation de banque
12.8 Calculer périodiquement les pertes et profits

2.2 Informations complémentaires au tableau

Les tâches du tableau précédent peuvent être regroupées en quatre catégories :

- la mise en terre de plants et l'entretien d'une plantation ou d'un peuplement (voir tâches 1 et 2);
- l'exploitation de la matière ligneuse (voir tâches 3, 4, 5 et 7);
- l'entretien, les réparations et les constructions (voir tâches 8, 9, 10 et 11);
- la gestion d'une petite et moyenne entreprise (voir tâche 12).

En milieu de travail, les deux premières catégories constituent l'essentiel des tâches du métier. Les deux dernières catégories sont moins fréquentes et sont considérées davantage comme des étapes de réalisation des tâches des premières catégories.

L'analyse de situation de travail a fait ressortir que les tâches consistant à améliorer un peuplement et à produire des bois destinés au sciage ou à la pâte doivent être exécutées dans le respect formel des normes de protection de l'environnement et de la loi des forêts. Il s'agit alors d'utiliser les équipements de sécurité et de respecter les normes liées à la santé et à la sécurité.

La tâche qui revêt le plus d'importance, en termes de temps d'exécution, est celle qui concerne l'abattage, l'ébranchage et le tronçonnage des arbres (tâche 3). Viennent ensuite les tâches 4, 5, 6 et 7, et finalement les tâches 1, 2, 8, 9, 10, 11 et 12.

DIRECTION
DES COMMUNICATIONS

Il n'est pas obligatoire, pour le travailleur ou la travailleuse, d'accomplir toutes ces tâches dans la même journée. Il ou elle doit posséder une certaine polyvalence et être en mesure d'effectuer l'une ou l'autre des tâches, en fonction de la période de l'année ou de l'entreprise pour laquelle il ou elle travaille (groupements forestiers, coopératives ou entreprises forestières).

La grande industrie exige moins de polyvalence de la part des ouvriers, bien que l'individu puisse être appelé à travailler dans des équipes différentes et à exécuter successivement plusieurs tâches.

Le tableau qui suit indique, pour chacune des tâches et à chaque semaine, les pourcentages de temps consacré aux activités qui la composent.

Tâche	Pourcentage de temps, par semaine	Détail
1	100 %	Plantage
2	95 % 5 %	Dégagement Maintenance
3	55 % 30 % 15 %	Abattage et déplacement Élingage Attente et entretien
4, 5	65 % 20 % 10 % 5 %	Débarbage Site d'empilage Aire de coupe Maintenance
6	95 % 5 %	Tronçonnage Maintenance
7	100 %	Empilage
8	100 %	Réparation et construction
9, 10, 11	5 % 15 %	Sur le temps de production En dehors du temps de production

Les tâches 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 sont effectuées à forfait, à l'exception des tâches 8 à 12 qui le sont à taux horaire.

3. HABILETÉS TRANSFÉRABLES ET COMPORTEMENTS GÉNÉRAUX

3.1 Définitions

"Une habileté transférable est une performance applicable à une variété de situations connexes mais non identiques. C'est une habileté qui n'est pas limitée, par exemple à un seul poste de travail, à une seule tâche ou à un métier unique." •

"Un comportement général se rapporte à une façon ou à une manière de se comporter. C'est moins une habileté qu'une façon particulière de faire les choses. Les attitudes ainsi que les habitudes profondes appartiennent à cette catégorie." ••

3.2 Identification des habiletés

Voici les habiletés transférables nécessaires à l'exécution des tâches en récolte de la matière ligneuse, identifiées lors de l'analyse de situation de travail.

Habiletés cognitives

Domaine des sciences :
- mathématiques de secondaire III (comprendre et développer des habiletés d'application);
- connaissance des essences forestières commerciales.

Domaine technologique :
- mécanique;
- réglementation et normes gouvernementales et industrielles.

Domaine des sciences humaines :
- santé, sécurité et premiers soins;
- communication verbale et écrite.

Domaine du raisonnement :
- éléments de gestion.

Habiletés psychomotrices

- utilisation d'objets;
- exécution de gestes.

• Méthode, élaboration de curriculum 1982-10, Direction générale de l'éducation des adultes, Guide d'élaboration d'objectifs terminaux, page 2.

•• Méthode, élaboration de curriculum 1982-10, Direction générale de l'éducation des adultes, Guide d'élaboration d'objectifs terminaux, page 3.

3.3 Identification des comportements

Voici les principales attitudes relevées lors de l'analyse du programme Récolte de la matière ligneuse.

Attitudes

- respect des normes de santé et sécurité au travail;
- souci de productivité;
- esprit d'équipe;
- souci du travail bien fait;
- souci de protection de l'environnement;
- désir d'améliorer les choses.

Habitudes

- automatismes physiques;
- automatismes mentaux.

4. RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA FORMATION

4.1 Processus de travail

Selon les participants à l'analyse, le processus de travail est composé des étapes qui suivent :

- avoir recours aux éléments de protection personnelle (vêtements, pièces d'équipement);
- préparer son aire de travail;
- exécuter le travail selon différentes normes et directives;
- utiliser des outils et faire fonctionner des appareils et machines;
- maximiser la qualité de la production;
- entretenir et réparer les appareils et les machines.

4.2 Suggestions d'ordre pédagogique

Voici quelques suggestions apportées par les représentants du marché du travail concernant les connaissances à inscrire au programme :

- notions de mesurage : pour déterminer le volume approximatif des bois exploités;
- connaissances sur les sols en milieu forestier : pour choisir le matériel nécessaire à la réparation des chemins forestiers ou à la construction des ponceaux forestiers;
- protection des forêts contre l'incendie : pour réaliser certains travaux de protection recommandés par les unités d'urgence des sociétés de conservation;
- information générale sur les dommages causés par l'érosion des sols;
- notions sur la transformation des produits (sciage, déroulage, pâtes et papier);
- notions élémentaires de botanique : pour permettre l'exécution de quelques travaux d'aménagement;
- notions de base sur une saine alimentation;
- exercices de réchauffement : favorisent l'accroissement du rendement et limitent les accidents;
- procédure à suivre pour faciliter le diagnostic d'un problème de fonctionnement ou d'une pièce d'équipement;
- utilisation d'ouvrages de référence (croquis, manuels, calendriers d'entretien, etc.)

4.3 Organisation dans les écoles

Pour les besoins de la formation, il faudra soit louer des machines, soit utiliser celles qui appartiennent à l'organisme.

Pour dispenser une formation adéquate, l'organisme devra prévoir pour un groupe de 10 étudiants :

- 2 à 3 débardeurs, selon la durée de la formation;
- 1 grue empileuse;
- 10 scies à chaîne.

Personnes-ressources

Voici les personnes-ressources requises pour la formation pratique :

- 1 instructeur par 2 débardeurs;
- 1 instructeur pour 1 grue empileuse;
- 1 instructeur pour 3 scies à chaîne.

Âge des étudiants

Dans le domaine de la récolte de la matière ligneuse, le coût des machines est très élevé. Leur utilisation nécessite aussi un grand sens des responsabilités de la part de l'opérateur. Les représentants des industries préfèrent donc embaucher des personnes qui ont reçu une formation en ce sens et dont l'âge minimum est 18 ans.

Critères de sélection des candidats

Les mêmes critères que ceux dont on tient compte à l'embauche devraient servir à la sélection des candidats à la formation , à savoir :

- âge minimum;
- antécédents familiaux dans le milieu forestier;
- santé.

En ce qui concerne le deuxième critère, les spécialistes du métier soutiennent que l'étudiant ou l'étudiante qui a vécu dans le milieu forestier et qui décide de se diriger dans ce domaine est conscient ou consciente de son choix et ses chances de succès sont plus grandes.

Il est essentiel d'être en bonne santé et d'avoir une capacité physique suffisante pour répondre aux exigences du métier.

4.4 Stage en industrie

Au sujet des stages, les participants à l'analyse suggèrent de n'entreprendre qu'ultérieurement les démarches avec les entreprises. Il s'agira alors d'avoir recours à l'association des industries forestières du Québec (AIFQ) pour obtenir sa collaboration, en vue d'un accord de principe avec le ministère de l'Éducation et d'une discussion plus élaborée au sujet des stages.

On mentionne également que la possibilité d'organiser des stages est plus grande dans les activités d'aménagement. En outre, un cahier de stage devrait être élaboré et rendu disponible aux organismes de formation.

Les coupes de bois étant effectuées par des sous-traitants, les contacts directs avec ceux-ci constituent aussi une approche dans l'organisation des stages.

La planification des stages présente toutefois des contraintes d'ordre syndical. Il doit y avoir entente préalable entre les représentants syndicaux des industries visées et les promoteurs de stage.

5. LISTE DES PERSONNES-RESSOURCES

Les personnes suivantes ont participé à l'atelier d'analyse de situation de travail en vue de l'élaboration du programme "Récolte de la matière ligneuse".

Les spécialistes du métier

Pierre Charette Technicien forestier	Scierie Leduc 4, boul. Lapierre Saint-Émile (Québec)
René Gagnon Superviseur sécurité et formation	Consolidated Bathurst 255, 1re Rue C.P. 500 G9T 5L2
Luc Lafrance Travailleur forestier	Groupement forestier 2530, Grand Rang Saint-Raymond (Québec)
Paul Patry Ingénieur forestier Responsable des exploitations forestières	Cédrico inc. Price G0J 1Z0
André Reid Technicien forestier	Scierie Grand Remous C.P. 99 Grand Remous (Québec) J0W 1E0
Ghislain Tremblay Responsable de l'aménagement	Coopérative forestière Petit Paris 576, avenue Gaudreault Saint-Ludger de Milot G0W 2B0

Les observateurs

Robert Bussières	Conseiller pédagogique à la formation professionnelle SEA, Commission scolaire Pierre-Neveu
Julien Michaud	Coordonnateur du bureau des relations de travail des industries forestières du Québec (BRTIFQ)
Claude Ouellet	Coordonnateur service de l'Éducation des adultes Commission scolaire de Dolbeau
Michel Thauvette	Enseignant Commission scolaire Pierre-Neveu

Alain Tremblay	Conseiller pédagogique à la formation professionnelle de la commission scolaire de Dolbeau et mandaté par le service de l'Éducation des adultes Ministère de l'Éducation, Québec
François Trottier	Ingénieur forestier Service des traitements sylvicoles Ministère de l'Énergie et des Ressources

Informations complémentaires sur la représentativité du monde du travail

Cinq régions forestières du Québec ont été représentées au cours de la session de travail : Québec (2), Mauricie (1), Hull-Outaouais (1), Lac St-Jean (1), Bas du fleuve et Gaspésie (1).

Trois représentants de la moyenne entreprise, deux représentants de la grande entreprise et un de la petite entreprise ont participé à l'atelier. L'absence de deux représentants de la petite entreprise et de celui de la grande entreprise est due à la période de fin des opérations.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

020801 Récolte de la matière
7089001 ligneuse.

CENTRE DE DOCUMENTATION
DATE DE RETOUR DU DOCUMENT

94-03-01	Reine Guérin . SDM

8687-326 55-1408

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

17-1203-06
8990-625